



## « Mise en place d'un programme pluriannuel de gestion 2021-2026 avec DIG sur l'ensemble du bassin versant de la Vézère en Dordogne »

Le Bureau d'études **SEGI**, basé à Jonzac a été mandaté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne pour expertiser les cours d'eau de ce territoire.

**Cette étude comprenant une phase de terrain, le personnel du bureau d'études SEGI parcourra l'ensemble des cours d'eau et/ou fossés de l'étude à pied (ou à canoë) et sera, par conséquent, amené à progresser dans les parcelles riveraines privées à partir du mois de septembre 2020 et ce pendant plusieurs semaines.**

Le véhicule de service de SEGI sera amené à se stationner à proximité des cours d'eau concernés et portera un panneau d'affichage explicite avec les coordonnées du personnel affecté à l'étude.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez trouver ci-après les coordonnées de la technicienne de rivières du Syndicat et de la personne chargée de l'étude à SEGI :

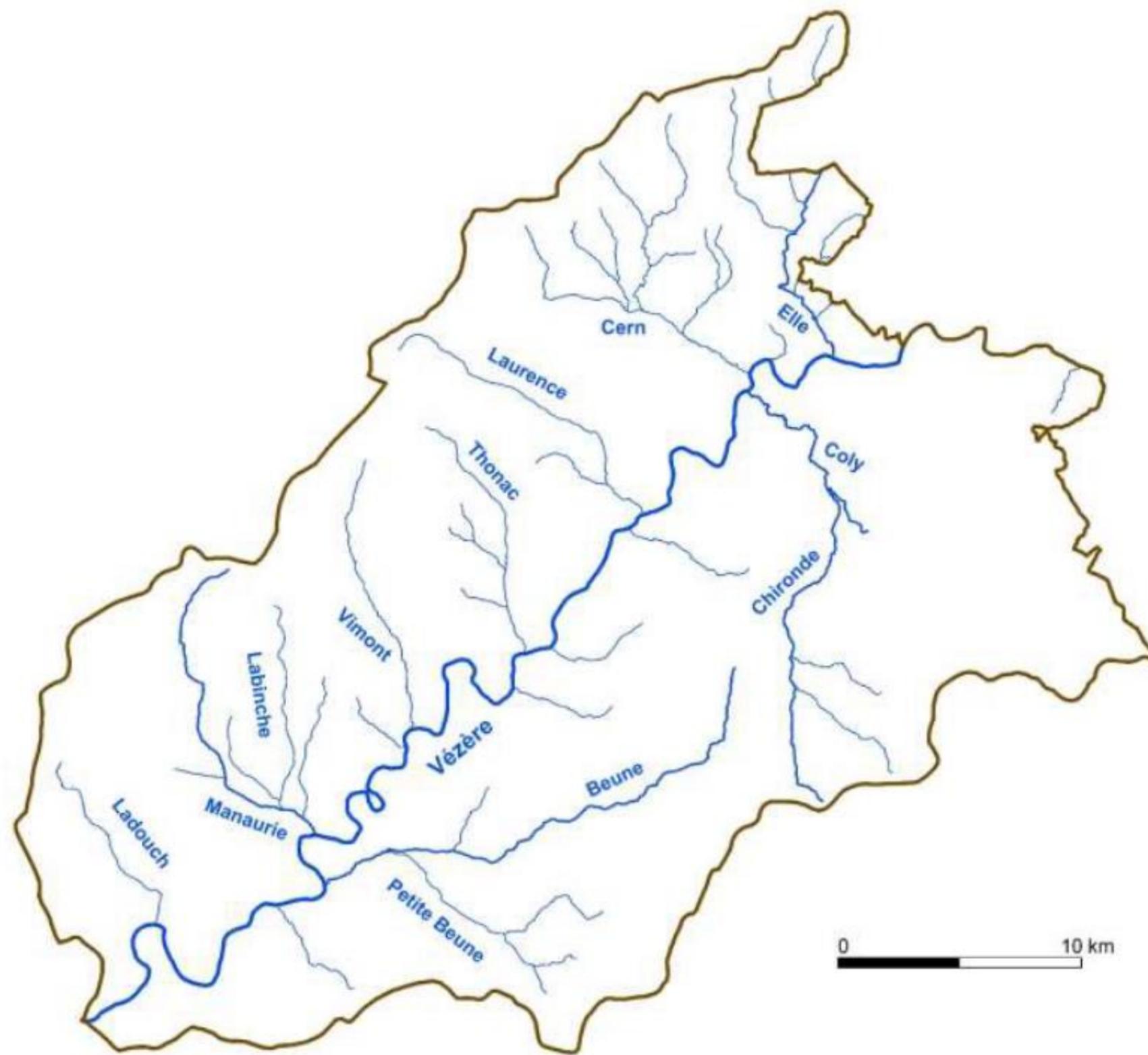
**Clara PRAT - Douane**

Technicienne rivière  
SM BV Vézère en Dordogne  
3 Avenue de Lascaux  
24290 MONTIGNAC  
Tel : 05 24 16 15 00  
Tel : 06 15 40 75 10

Mail : [syndicatvalleevezere@sfr.fr](mailto:syndicatvalleevezere@sfr.fr)

**Vincent LINLAUD**

Bureau d'études SEGI  
2 rue Sadi Carnot  
17500 JONZAC  
Tel : 05.46.04.32.86  
Portable : 06.12.78.46.59  
Email : [v.linlaud@segi-ingenierie.fr](mailto:v.linlaud@segi-ingenierie.fr)



**Périmètre de l'étude « PPG du bassin versant de la Vézère en Dordogne »**